



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29/11/2022

RELEVE DE DECISIONS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux novembre à dix-huit heures.

Le conseil municipal de la commune de BREAU-MARS étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 07/11/2022 sous la présidence de **Monsieur DURAND Alain** le Maire.

Etaient présents : **DURAND Alain**, **PHILIP Marie-France**, **MARTIN Yves**, **GALTIER Jean-Luc**, **RECOLIN Serge**, **NURY Bernard**, **FADAT Maxime**, **SCARSELLI Gilles**, **PONS Nelly**, **DESCHAMPS Danièle**, **PEYRE Serge**, **PRADEL Nathaël**, **DUMAS Jean-Pascal**, **DERICK Jean-Michel**

Etaient absents : **COMBERNOUX Samuel**, **GALOPIN Adeline**

Etaient absents excusés : **PUSINERI Christian** donne procuration à **SCARSELLI Gilles**, **RAGO Sylvie**

SCARSELLI Gilles est nommé secrétaire de séance

Le Maire demande aux conseillers s'ils ont des questions ou des remarques sur le relevé des décisions précédent. Celui-ci est approuvé à l'unanimité de ses membres présents.

ORDRE DU JOUR :

1/ TABLEAU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire présente le nouveau tableau du Conseil Municipal suite au décès de Monsieur TOUCHE Bernard, conseiller municipal. **Après délibération, le conseil Municipal APPROUVE** ce nouveau tableau.

Maire	M.	DURAND Alain	12/06/1946	26/05/2020	270
Premier adjoint	Mme	PHILIP Marie-France	12/05/1950	26/05/2020	282
Deuxième adjoint	M.	MARTIN Yves	29/07/1942	26/05/2020	277
Troisième adjoint	M.	GALTIER Jean-Luc	16/06/1963	26/05/2020	279
Quatrième Adjoint	M.	RECOLIN Serge	21/03/1947	26/05/2020	211
Conseiller municipal	M.	PUSINERI Christian	23/06/1944	18/05/2020	298
Conseillère Municipale	Mme	RAGO Sylvie	15/03/1960	18/05/2020	296
Conseiller Municipal	M.	NURY Bernard	21/09/1955	18/05/2020	295
Conseiller Municipal	M.	FADAT Maxime	01/07/1991	18/05/2020	293
Conseillère Municipale	Mme	GALOPIN Adeline	29/03/1979	18/05/2020	291
Conseiller municipal	M.	SCARSELLI Gilles	19/07/1953	18/05/2020	289
Conseillère municipale	M.	COMBERNOUX Samuel	09/05/1981	18/05/2020	286
Conseillère municipale	Mme	PONS Nelly	07/05/1974	18/05/2020	286
Conseillère municipale	Mme	DECHAMPS Danielle	11/05/1948	18/05/2020	285
Conseiller municipal	M.	DUMAS Jean-Pascal	05/03/1959	18/05/2020	281

Conseiller municipal	M.	PEYRE Serge	07/03/1961	18/05/2020	280
Conseiller municipal	M.	DERICK Jean-Michel	31/12/1948	18/05/2020	276
Conseiller municipal	M.	PRADEL Nathaël	03/07/1977	18/05/2020	270

2/ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT TERRITORIAL POUR LA REFECTION DU CHEMIN COMMUNAL DU CAP DE BREAU

Monsieur le Maire informe du projet de Réfection du chemin communal du Cap de Bréau.

Pour cela divers travaux seront nécessaires.

Un devis de 77 760 € H.T de travaux a été établi.

Après délibération, le conseil Municipal :

- APPROUVE ce projet et décide de déposer une demande de subvention commune au titre du Contrat Territorial pour un montant HT de 23 328 € sollicité représentant 30 %.

- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces utiles à cette demande de subvention.

3/ SUBVENTION APE ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE

Le Maire donne lecture de la demande de subvention de L'Association des Parents d'Elèves de l'école maternelle intercommunale afin d'organiser les sorties et diverses autres choses.

L'association informe de sa création en date du 28/09/2022.

Monsieur le Maire rappelle que cette année 13 élèves de l'école maternelle résident dans notre commune. **Le Conseil Municipal DECIDE** à l'unanimité de ses membres présents d'allouer une subvention de 200 € à cette association.

4/ NOMINATION DES DELEGUES AU SIVU DE L'ECOLE INTERCOMMUNALE

Le Maire informe que suite à la création du SIVU de l'école intercommunale des délégués doivent être élus : 1 titulaire et 1 suppléant.

Il propose comme :

- Délégué titulaire : Serge RECOLIN
- Délégué suppléant : Alain DURAND

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité de ses membres présents **NOMME** au SIVU de l'école maternelle intercommunale :

- o Serge RECOLIN, en tant que délégué titulaire
- o Alain DURAND, en tant que délégué suppléant

5/ NOMINATION D'UNE PERSONNE EN CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE CIVILE

Le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture Service des Sécurités concernant l'obligation dans les 2 ans à compter du 23/09/2022 d'élaborer un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) pour les communes dont le territoire est exposé à au moins un risque aux termes de l'article R.731-1 du CSI. Egalement, il est demandé de désigner une personne chargée pour notre commune des questions de sécurité civile.

Monsieur le Maire propose : Monsieur NURY Bernard

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité de ses membres présents décide de :

- NOMMER Monsieur NURY Bernard, personne chargée pour notre commune des questions de sécurité civile.

6/ TAUX REDEVANCE DE PRELEVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU 2023

Le Maire informe le conseil municipal que le taux de redevance de prélèvement sur la ressource en eau qui est facturé aux abonnés peut être revu chaque année.

Il rappelle que l'agence de l'eau facture à la Mairie sur le volume prélevé un taux de 0.06831 €/m³.

Afin de régulariser cette dépense, la Mairie rebasculer cette dépense sur toutes les factures d'eau.

Pour le volume facturé et selon la formule (montant du volume prélevé / volume facturé annuel) le taux à insérer dans les factures d'eau pour la commune de BREAU-MARS est de 0.12 €/m³.

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, le conseil Municipal : APPROUVE le montant du taux de redevance du prélèvement sur la ressource en eau 2023 de 0.12 €/m³ pour le volume facturé.

7/ QUESTIONS DIVERSES

- **Vente terrain Mars** : Monsieur le donne lecture d'un courrier de Monsieur Fadat et Madame Vonthron concernant leur projet d'acquisition d'un terrain sur Mars. La mairie va se renseigner auprès de la sous-préfecture du Vigan afin de faire une contre-proposition au prochain conseil municipal et pour légaliser cette démarche.

- **Demande de subvention Confrérie de l'Oignon Doux des Cévennes** : Monsieur le maire donne lecture de la demande de subvention. Le conseil municipal décide de ne rien verser.

- **ASSMB** : Monsieur Martin Yves informe que prochainement le président de l'association Antoine Bres viendra rencontrer les élus pour expliquer et rentrer dans les détails du pré projet du Moulin.

- **RPI** : Monsieur Pradel Nathaël veut connaître la position des élus concernant la future fermeture de classe et donc les futures pertes de poste d'enseignant sur le RPI. Monsieur Durand répond qu'on ne peut pas éviter la fermeture et le poste d'un enseignant mais qu'il serait inacceptable pour 2.

- **PLUi** : Monsieur DUMAS Jean-Pascal informe de la réunion avec l'architecte de la CDC en charge du PLUi. Ce dernier fait le tour des communes afin de rencontrer les élus et de s'informer sur leur PLU. Il devrait revenir pour une présentation du futur projet de PLUi. Les permis de construire seront revus à la baisse.

- **Commission Marché** : Monsieur Fadat Maxime donne la date du 1^{er} marché de Noël. Il indique qu'à ce jour 42 exposants sont inscrits. La bourse aux jouets organisée par l'APE de Bréau-Mars complètera le marché et s'installera dans la salle de l'Enclos. De même, l'APE de l'école maternelle de Molières organise une vente de sapins à la sale de Molières. Maxime propose de budgétiser les participations de groupes musicaux pendant le marché dominical de l'été. Il s'occupe de demander des devis pour les futures animations du marché de l'été et de Noël.

- **Château du Fals** : Monsieur Derick Jean-Michel informe que pour se rendre au Château du Fals le chemin à emprunter est difficile et très abîmé. Il propose de réfléchir à une réfection de ce chemin qui serait financé pour moitié la mairie de Bréau-Mars et l'autre moitié le groupement forestier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures 00.

